

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Madame Florence LE BEC, Monsieur Yves JASMAIN, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Patrick BENAYOUN, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Marie-Christine BONNETAUD, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Christelle THORÉ, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Stéphanie MERCIER, Monsieur Nicolas ANDRIEUX, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Laurent THARAUD, Monsieur Alain FONDANECHÉ, Madame Martine POTTIER, Madame Angélique COUTURIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE

Représentés : Monsieur Guy MARISSAL par Monsieur Claude MONTIBUS

Secrétaire de séance : Madame Aurélie CLAVEAU

AFFAIRES FINANCIERES

1- Redevance fonctionnement gaz R1 GAZ – Exercice 2020

Le Conseil Municipal :

- décide de fixer le montant de la redevance de fonctionnement R1 GAZ pour l'année 2020 à 3 885,22 €
- précise qu'un titre de recette sera émis à l'encontre de GrDF Sud-Ouest Délégation Concessions 16 rue Sébastopol BP 18510 - 31685 TOULOUSE cedex .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

2- Redevance due pour le passage sur le Domaine Public des réseaux France Telecom pour l'année 2020

Le Conseil Municipal :

- valide l'inventaire des réseaux Orange – Unité Infrastructure Réseau de Limoges, tel qu'il est indiqué :
 - o 41,981 km d'artères aériennes
 - o 68,035 km d'artères souterraines
 - o 2,50 m² d'emprise au sol
- fixe le montant des redevances dues par les opérateurs de communication pour l'année 2020 à :

	Infrastructure souterraine	Infrastructure aérienne	Autres installations au sol
Domaine public routier Voirie communale et autres	2 331,62 €	2 834,34 €	69,42 €

- précise qu'un titre de recette d'un montant de 5 235,38 € sera émis à l'encontre de Orange pour le paiement de la redevance d'occupation au titre de l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES

1- Convention pour la confection de repas – Mico-crèche « l'arche de Noé »

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la confection de repas pour la Micro-Crèche « l'arche de Noé » avec Madame RUBAY Aline, telle qu'elle est jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

2- Commissions Municipales – Création et désignation des membres

Le Conseil Municipal :

- décide de créer 8 Commissions Municipales, composées de 9 membres et du Maire, Président de droit.
 - Commission FINANCES PUBLIQUES
 - Commission SECURITE
 - Commission SPORTS
 - Commission URBANISME
 - Commission TRAVAUX
 - Commission ENVIRONNEMENT
 - Commission CULTURE
 - Commission AFFAIRES SCOLAIRES
- désigne les membres appelés à siéger au sein de chacune des Commissions ainsi créées tel que précisé dans le tableau ci-dessous.

<p><u>FINANCES PUBLIQUES</u></p> <p>Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>7 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Monsieur Jean DU BOUCHERON ↳ Monsieur Xavier ABBADIE ↳ Madame Marie-Annick D'ARDAILLON ↳ Monsieur Guy MARISSAL ↳ Monsieur Serge MEYER ↳ Monsieur François VENEL ↳ Monsieur Yves JASMAIN <p style="text-align: center;"><u>2 membres de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Monsieur Alain FONDANECHÉ ↳ Monsieur Cyrille PARRE
--	---

<p style="text-align: center;"><u>SECURITE</u></p> <p style="text-align: center;">Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>8 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Patrice POT ↵ Monsieur Nicolas ANDRIEUX ↵ Monsieur Patrick BENAYOUN ↵ Madame Béatrice BOTHIER ↵ Madame Catherine FEVRIER ↵ Monsieur Yves JASMAIN ↵ Madame Christelle THORÉ ↵ Monsieur Xavier ABBADIE <p style="text-align: center;"><u>1 membre de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Cyrille PARRE
<p style="text-align: center;"><u>SPORTS</u></p> <p style="text-align: center;">Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>8 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Claude MONTIBUS ↵ Monsieur François VENEL ↵ Madame Catherine FEVRIER ↵ Madame Christiane GADAUD ↵ Madame Florence LE BEC ↵ Monsieur Marc LIEBSCHUTZ ↵ Madame Stéphanie MERCIER ↵ Madame Marie-Claire SELLAS <p style="text-align: center;"><u>1 membre de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Cyrille PARRE
<p style="text-align: center;"><u>URBANISME</u></p> <p style="text-align: center;">Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>8 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Yves JASMAIN ↵ Monsieur Xavier ABBADIE ↵ Monsieur Nicolas ANDRIEUX ↵ Madame Christiane GADAUD ↵ Monsieur Patrice POT ↵ Madame Amanda SABOURDY ↵ Monsieur Laurent THARAUD ↵ Madame Christelle THORÉ <p style="text-align: center;"><u>1 membre de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Alain FONDANECHÉ

<p style="text-align: center;"><u>TRAVAUX</u></p> <p style="text-align: center;">Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>8 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Xavier ABBADIE ↵ Monsieur Nicolas ANDRIEUX ↵ Monsieur Yves JASMAIN ↵ Madame Monique LE GOFF ↵ Monsieur Patrice POT ↵ Monsieur François VENEL ↵ Madame Christelle THORÉ ↵ Monsieur Jean DU BOUCHERON <p style="text-align: center;"><u>1 membre de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Alain FONDANECHÉ
<p style="text-align: center;"><u>ENVIRONNEMENT</u></p> <p style="text-align: center;">Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>7 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Madame Amanda SABOURDY ↵ Monsieur Xavier ABBADIE ↵ Madame Marie-Christine BONNETAUD ↵ Madame Béatrice BOTHIER ↵ Madame Monique LE GOFF ↵ Monsieur Marc LIEBSCHUTZ ↵ Madame Florence LE BEC <p style="text-align: center;"><u>2 membres de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Madame Martine POTTIER ↵ Madame Angélique COUTURIER
<p style="text-align: center;"><u>CULTURE</u></p> <p style="text-align: center;">Président de droit : le Maire</p>	<p style="text-align: center;"><u>9 Membres :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>8 membres de la Majorité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Monsieur Guy MARISSAL ↵ Madame Marie-Christine BONNETAUD ↵ Madame Béatrice BOTHIER ↵ Madame Aurélie CLAVEAU ↵ Madame Marie-Annick D'ARDAILLON ↵ Madame Catherine FEVRIER ↵ Madame Christiane GADAUD ↵ Madame Stéphanie MERCIER <p style="text-align: center;"><u>1 membre de l'Opposition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↵ Madame Martine POTTIER

<p><u>AFFAIRES SCOLAIRES</u></p> <p>Président de droit : le Maire</p>	<p><u>9 Membres :</u></p> <p><u>8 membres de la Majorité</u></p> <p>↳ Madame Aurélie CLAVEAU ↳ Monsieur Jean DU BOUCHERON ↳ Madame Florence LE BEC ↳ Monsieur Guy MARISSAL ↳ Madame Amanda SABOURDY ↳ Madame Marie-Claire SELLAS ↳ Monsieur Marc LIEBSCHUTZ ↳ Madame Stéphanie MERCIER</p> <p><u>1 membre de l'Opposition</u></p> <p>↳ Madame Angélique COUTURIER</p>
--	--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

3- Désignation des Délégués et Représentants

Le Conseil Municipal :

- désigne les délégués et représentants appelés à représenter la Commune au sein d'organismes extérieurs, tel que précisé dans le tableau ci-dessous.

<p>SYNDICAT ENERGIES DE LA HAUTE-VIENNE</p>	<p><u>2 représentants</u></p> <p>↳ Monsieur Xavier ABBADIE ↳ Monsieur Yves JASMAIN</p>
<p>Conseil d'Administration du Collège JB. COROT</p>	<p><u>1 titulaire</u></p> <p>↳ Monsieur René ARNAUD</p> <p><u>1 suppléant</u></p> <p>↳ Madame Aurélie CLAVEAU</p>
<p>CONSEIL DE L'ECOLE MATERNELLE</p>	<p><u>1 titulaire</u></p> <p>↳ Madame Aurélie CLAVEAU</p> <p><u>1 suppléant</u></p> <p>↳ Madame Florence LE BEC</p>
<p>CONSEIL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE</p>	<p><u>1 titulaire</u></p> <p>↳ Madame Aurélie CLAVEAU</p> <p><u>1 suppléant</u></p> <p>↳ Madame Florence LE BEC</p>
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION ETABLISSEMENT DU SAUVEUR</p>	<p><u>1 titulaire</u></p> <p>↳ Monsieur Jean DU BOUCHERON</p> <p><u>1 suppléant</u></p> <p>↳ Madame Catherine FEVRIER</p>

<p>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE HANDAS</p>	<p><u>1 titulaire</u> ↳ Madame Marie-Claire SELLAS</p> <p><u>1 suppléant</u> ↳ Monsieur René ARNAUD</p>
<p>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE M.A.S.</p>	<p><u>1 titulaire</u> ↳ Madame Marie-Claire SELLAS</p> <p><u>1 suppléant</u> ↳ Monsieur René ARNAUD</p>
<p>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU CENTRE D'ADAPTATION PROFESSIONNELLE DE L'APSAH</p>	<p><u>1 représentant</u> ↳ Monsieur Claude MONTIBUS</p>
<p>ASSOCIATION DES COMMUNES JUMEEES DE NOUVELLE AQUITAINE</p>	<p><u>3 délégués</u> ↳ Le Maire ou son représentant ↳ Le Président du Comité de Jumelage ↳ Madame Marie-Claire SELLAS</p>
<p>COMITE SYNDICAL DE LA FORET DES LOGES</p>	<p><u>1 titulaire</u> ↳ Madame Amanda SABOURDY</p> <p><u>1 suppléant</u> ↳ Madame Monique LE GOFF</p>
<p>ACTION FACADES Le Maire ou son représentant et</p>	<p><u>2 titulaires</u> ↳ Monsieur Yves JASMAIN ↳ Monsieur Guy MARISSAL</p> <p><u>2 suppléants</u> ↳ Monsieur Patrice POT ↳ Monsieur François VENEL</p>
<p>Conseil Administration MISSION LOCALE RURALE</p>	<p><u>1 titulaire</u> ↳ Madame Monique LE GOFF</p> <p><u>1 suppléant</u> ↳ Madame Florence LE BEC</p>
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RESIDENCE DE L'AIXETTE</p>	<p>↳ Monsieur René ARNAUD</p>
<p>Conseil d'Administration du Comité des Fêtes</p>	<p><u>4 représentants</u> ↳ Madame Christiane GADAUD ↳ Madame Catherine FEVRIER ↳ Monsieur Claude MONTIBUS ↳ Madame Christelle THORE</p>
<p>Parc Naturel Régional Périgord Limousin</p>	<p><u>1 titulaire</u> ↳ Madame Christelle THORÉ</p> <p><u>1 suppléant</u> ↳ Madame Amanda SABOURDY</p>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DE JUMELAGE D'Aixe-sur-Vienne Le Maire ou son représentant et	<u>5 délégués</u> ↳ Monsieur Claude MONTIBUS ↳ Madame Marie-Claire SELLAS ↳ Monsieur Jean DU BOUCHERON ↳ Madame Christiane GADAUD ↳ Madame Catherine FEVRIER
---	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

4- Comité Technique – Désignation des membres élus

Le Conseil Municipal :

- désigne les élus suivants afin de siéger au sein du Comité Technique

Représentants titulaires

Majorité

- Monsieur René ARNAUD
- Monsieur Patrice POT
- Madame Monique LE GOFF
- Monsieur Claude MONTIBUS

Opposition

- Madame Martine POTTIER

Représentants suppléants

Majorité

- Madame Florence LE BEC
- Monsieur François VENEL
- Madame Marie-Annick D'ARDAILLON
- Madame Christelle THORÉ

Opposition

- Monsieur Alain FONDANECHÉ

- précise que le Comité Technique fonctionnera avec les représentants du personnel en fonction, et ce jusqu'aux prochaines élections qui devraient avoir lieu en décembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

5- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail – Désignation des membres élus

Le Conseil Municipal :

- décide de fixer à 5 le nombre de représentants titulaires de la Collectivité et à 5 le nombre de représentants suppléants de la Collectivité
- désigne les représentants de la Collectivité suivants afin de siéger au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Représentants titulaires

Majorité

- Monsieur René ARNAUD
- Monsieur Patrice POT
- Madame Monique LE GOFF
- Madame Dominique DELAGE

Opposition

- Monsieur Alain FONDANECHÉ

Représentants suppléants

Majorité

- Monsieur Claude MONTIBUS
- Madame Florence LE BEC
- Madame Marie-**Annick D'ARDAILLON**
- Madame Sylvie GAYOUT

Opposition

- Monsieur Cyrille PARRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

6- Commission de contrôle de la régularité de la liste électorale

Le Conseil Municipal :

- désigne
 - Monsieur Serge MEYER
 - Monsieur François VENEL
 - Madame Catherine FEVRIER
 - Madame Martine POTTIER
 - Monsieur Cyrille PARRE

En qualité de membres de la commission de contrôle de la régularité de la liste électorale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

7- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Désignation des Commissaires

Le Conseil Municipal :

- désigne comme commissaires appelés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
▪ Emmanuelle DU BOUCHERON	▪ Xavier ABBADIE
▪ Marie-Noëlle DUMOND	▪ Nicolas ANDRIEUX
▪ Jean-Claude DUPUY	▪ Martine CELAS
▪ Christiane GADAUD	▪ Aurélie CLAVEAU
▪ Christian ILLY	▪ Raymond GRANCOING
▪ Yves JASMAIN	▪ Michel GRANET

▪ Annie LABRACHERIE	▪ Pascal LAUMONERIE
▪ Monique LE GOFF	▪ Florence LE BEC
▪ Jean-Claude LEONARD	▪ Annie MONTIBUS
▪ Manuela MEYER	▪ Martine PAUZET
▪ Jean- Pierre MORANGE	▪ Alain RAYMONDEAU
▪ Patrice POT	▪ Amanda SABOURDY
▪ Marie-Claire SELLAS	▪ Christelle THORE
▪ Laurent THARAUD	▪ Alain VACHEYROUX
▪ Martine POTTIER	▪ Angélique COUTURIER
▪ Alain FONDANECHÉ	▪ Cyrille PARRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité

8- Election des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale

Le Conseil Municipal :

- désigne comme représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale, les élus suivants :

Majorité

- Madame Marie-Claire SELLAS
- Madame Monique LE GOFF
- Madame Catherine FEVRIER
- Madame Christiane GADAUD
- Monsieur Patrick BENAYOUN

Opposition

- Madame Angélique COUTURIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité